



Association  
**Henri Capitant**

**ASSOCIATION HENRI CAPITANT**  
**DES AMIS DE LA CULTURE JURIDIQUE FRANÇAISE**

---

**« MANIFESTATION OFF »**  
**ÉDITION 2019**

**GENESE**

---

Société savante renommée qui œuvre depuis plus de 80 ans à la promotion, la diffusion et la modernisation des droits civilistes, l'Association Henri Capitant organise chaque année des Journées internationales dans un pays différent en collaboration avec ses groupes nationaux. L'Association réunit de nombreux professeurs de droit, des magistrats, des avocats et des notaires. À côté de ses membres expérimentés, qui jouissent déjà d'une grande reconnaissance par leurs pairs, l'Association compte également un certain nombre de membres qui se trouvent à l'entame de leur carrière académique ou professionnelle.

À cet égard, l'Association souhaite encourager et pérenniser la participation de ses membres moins expérimentés quoique déjà prometteurs. La mise sur pied d'une « Manifestation Off », organisée pour la première fois en 2018 sur le modèle du Festival Off d'Avignon dans le domaine théâtral, s'impose en vue de permettre à ces jeunes membres de partager et de déployer leurs compétences juridiques dans un cadre plus informel que celui des travaux officiels des Journées internationales, dont il constituerait un utile complément.

Bénéficiant d'un soutien financier de la Direction française de Capitant, les référents nationaux de la « Manifestation Off » sont recrutés sur proposition de leur groupe national. Leurs rôles sont réservés par priorité, sur une base volontaire, aux doctorants, docteurs et professeurs en début ou à mi-parcours professionnel des différents pays qui comptent un groupe au sein de l'Association. Des étudiants de cycles supérieurs sont invités également à participer aux travaux, favorisant à terme une augmentation du recrutement et un rayonnement de l'Association. Par ailleurs, le nombre de référents nationaux par édition est limité afin de conserver un caractère concret et interactif à la « Manifestation Off ».

**FORMULE**

---

La « Manifestation Off » est ouverte à l'ensemble des membres de l'Association. Dans le cadre des Journées internationales, un segment est consacré à la discussion d'un cas pratique, sous la forme d'une table ronde entre plusieurs référents issus de groupes nationaux différents. La discussion est stimulée et encadrée par un animateur pendant une durée de deux heures environ.

Aucun rapport écrit n'est exigé avant la discussion. Les référents nationaux doivent en revanche se montrer prêts à développer oralement leurs réponses et, dans une certaine mesure, à improviser en fonction de la teneur des échanges.

**INTERVENANTS DE L'ÉDITION 2019**

---

*Organisateurs :* Mariève Lacroix (Université d'Ottawa, Canada)  
[marieve.lacroix@uottawa.ca](mailto:marieve.lacroix@uottawa.ca)

Rafaël Jafferli (Université Libre de Bruxelles, Belgique)  
[rafael.jafferli@ulb.be](mailto:rafael.jafferli@ulb.be)

*Animatrice :* Alicia Mâzouz (Université catholique de Lille, France)  
[alicia.mazouz@univ-catholille.fr](mailto:alicia.mazouz@univ-catholille.fr)

*Référents nationaux :*

- **Allemagne** – Rüdiger Morbach (Université de Wurtzburg)  
[ruediger.morbach@uni-wuerzburg.de](mailto:ruediger.morbach@uni-wuerzburg.de)
- **Belgique** – Françoise Auvray (Université KULeuven)  
[francoise.auvray@kuleuven.be](mailto:francoise.auvray@kuleuven.be)
- **Brésil** – Mariana Siqueira (Université Pontificia Universidade Católica)  
[msiqueira@sbsadv.com.br](mailto:msiqueira@sbsadv.com.br)
- **Colombie** - Anabel Riano (Université Externado de Colombie)  
[anabelriao@hotmail.com](mailto:anabelriao@hotmail.com)
- **France** - Franck Goncalves (École de droit de Sciences)  
[franckgoncalves@yahoo.fr](mailto:franckgoncalves@yahoo.fr)
- **Italie** – Marco Girauda (Université de Torino)  
[marco.girauda@unito.it](mailto:marco.girauda@unito.it)
- **Pays-Bas** - Pauline Ribbers (Université de Leiden)  
[p.l.f.ribbers@law.leidenuniv.nl](mailto:p.l.f.ribbers@law.leidenuniv.nl)
- **Québec** – Laura Rizko (Université de Montréal)  
[rizkolaura@gmail.com](mailto:rizkolaura@gmail.com)

## CAS PRATIQUE

---

Le cas pratique est dérivé, voire inspiré, du thème général des Journées internationales. Centré sur une situation factuelle précise et relativement simple, il a pour objectif de permettre la mise en lumière des différences d'approches possibles d'un même problème (différences et convergences en termes de qualification, de systématique, de raisonnement, etc.). La perspective comparatiste dans laquelle il s'inscrit est donc fonctionnelle.

\*\*\*

Henri vivait dans un pays merveilleux, l'île Capitant : un ciel toujours bleu régnait sur des chemins sinueux mais sûrs. Ni bitume ni béton, l'air y était aussi pur que le cœur des villes était vert. Mais un jour, depuis le large, arrivèrent les soucis. Le droit limité de cette île préservée vit surgir les affres d'une nouvelle liberté : voiture, moto, vélo, trottinette, gyropode... du ventre des navires jaillit un véritable inventaire à la Prévert, ode à la mobilité. Mais quelques jours après les premières arrivées, les accidents commencèrent rapidement à se multiplier.

Henri a justement assisté à l'un d'entre eux hier. En cette fin de semaine, bien des degrés tendent à être consommés dans les cafés de l'île Capitant. Aussi, ce qui devait arriver arriva. Une voiture percuta un piéton enivré qui, en raison de son état d'ébriété avancé, venait de tomber sur la chaussée. Et quand le pot de chair croise le pot de fer, les préjugés sont lourds : lunettes cassées, ordinateur portable brisé et multiples contusions sont à déplorer. Et cela sans compter sur les conséquences plus indirectes sur la vie de ce piéton, qui trouva tout de même l'énergie pour s'exclamer : mais je devais passer demain un concours pour entrer dans l'école de formation des pilotes, le rêve de toute une vie, tout est fichu pour moi ! Mais là n'est pas tout, la nature humaine n'avait pas fini, une fois de plus, de décevoir Henri. Le conducteur, sans doute inquiet, prit la fuite à bord de son véhicule sans que personne n'ait pu relever son identité. La victime devait-elle alors faire une croix sur toute indemnisation ?

Encore sous le choc de cet accident, Henri a essayé d'opter pour un engin qui lui paraît moins dangereux : une trottinette à moteur électrique. Mais il est vrai que ce mode de déplacement demande un certain équilibre. Avant de s'engager plus durablement, Henri a donc préféré louer une trottinette à moteur électrique. Gagnant en aisance et en vitesse, il se retrouve soudain percuté par un autre véhicule, une trottinette également mais dont le conducteur affirme que le moteur est en panne. Blessé, Henri est inquiet. Actuellement, ses revenus sont issus d'une activité de consultation juridique non déclarée, qu'il ne pourra assurément pas réaliser pendant plusieurs semaines : il sera sans doute délicat d'obtenir la compensation de cette perte financière.

Henri vous appelle, vous les amis et amies de Capitant. Afin de faire évoluer le droit de l'île, Henri décide de partir en voyage afin de comparer les différents droits applicables. À la fin de son périple, il reviendra avec l'encadrement juridique le plus pertinent, susceptible d'assurer un équilibre entre responsabilité et solidarité. Il en est persuadé. Il n'attend que vous !